

[www.collectons.org](http://www.collectons.org) :  
un site eco-citoyen efficace et malin !



Afin de mener à bien sa mission « *Ensemble, collectons pour ne pas polluer* », Eco-systèmes a mis en place un site Internet entièrement dédié à la collecte des Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (DEEE) : [www.collectons.org](http://www.collectons.org).

Composé de textes explicatifs, de schémas animés et interactifs, de vidéos ou encore de jeux, [www.collectons.org](http://www.collectons.org) constitue **un site d'information pratique, pédagogique et ludique, au service de l'éco-consommateur et au bénéfice de l'environnement.**

**La deuxième vie des DEEE : une garantie grâce à [www.collectons.org](http://www.collectons.org)**

Ce site a pour vocation d'optimiser la récupération des DEEE, c'est-à-dire tous les appareils usagés utilisant l'énergie électrique sur secteur, piles ou batteries (réfrigérateurs, machines à laver, télévisions, cafetières, téléphones, perceuses, etc.) en vue de les ré-employer ou de les dépolluer et les recycler. A ce titre, il est destiné à l'ensemble des citoyens-consommateurs qui sont des acteurs clé de la filière des DEEE, au même titre que les producteurs, distributeurs, collectivités, prestataires logistique ou de traitement des déchets : en effet, la collecte des DEEE en vue de leur recyclage ou de leur ré-emploi ne peut fonctionner que si le consommateur rapporte ses appareils dans un point de collecte.

Dès lors, le succès de la filière des DEEE est fortement conditionné par la sensibilisation des consommateurs, non seulement aux gestes et modalités d'apport de leurs appareils usagés, mais aussi plus largement aux enjeux environnementaux liés au traitement de ces appareils.

En visitant le site [www.collectons.org](http://www.collectons.org), l'éco-consommateur soucieux de se débarrasser proprement de ses déchets trouvera des informations concrètes répondant à trois grandes interrogations : **Quels appareils sont concernés ? Où déposer les appareils usagés ? Comment sont recyclés les appareils ?**

## Trouver un point de collecte à proximité de son lieu de vie, en un clic !

La démarche est des plus simples : il suffit de se rendre sur le site [www.collectons.org](http://www.collectons.org) et de renseigner son code postal (5 chiffres) dans l'encart proposé sur toutes les pages du site. En un clic, l'utilisateur est redirigé vers une carte permettant de visualiser précisément les différents points de collecte à proximité du lieu renseigné.



Trois possibilités s'offrent au consommateur pour déposer son appareil usagé :



- **le rapporter en magasin** au moment de l'achat d'un neuf : il s'agit de la **reprise « un pour un »**
- **contacter une association d'économie sociale et solidaire** (Emmaüs ou Envie) et leur remettre **l'appareil usagé** qui pourra être réutilisé
- **le déposer en déchèterie**, si la collectivité a mis en place une collecte sélective

## Comprendre l'éco-participation : à quoi sert-elle concrètement ?

Depuis le 15 novembre 2006, les consommateurs paient une participation supplémentaire au moment de l'achat d'un appareil électrique ou électronique : il s'agit de l'éco-participation, affichée en magasin séparément du prix et de façon visible pour chaque produit.



Afin de compléter cet affichage et fournir une information claire et transparente au consommateur, le site [www.collectons.org](http://www.collectons.org) détaille les montants de l'éco-participation en fonction des différents appareils électriques ou électroniques et permet de mieux comprendre les processus de collecte, de recyclage et de dépollution financés par l'éco-participation, au travers de textes, schémas interactifs et de vidéos d'illustration.

A travers son site [www.collectons.org](http://www.collectons.org), Eco-systèmes place les citoyens-consommateurs au cœur du succès de la filière des DEEE en leur offrant les moyens de connaître les enjeux et modalités de la collecte de leurs appareils usagés.

## A propos d'Eco-systèmes

En tant qu'éco-organisme agréé par les Pouvoirs Publics, Eco-systèmes a pour vocation d'organiser la collecte et le recyclage des déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE). Pour mener à bien sa mission d'intérêt général, Eco-systèmes travaille avec un réseau de partenaires de la collecte (distributeurs, collectivités locales, acteurs de l'économie sociale et solidaire tels que Emmaüs ou Envie) et un réseau de prestataires logistique et de traitement des DEEE. Eco-systèmes est une entreprise à but non lucratif créée par 35 producteurs et distributeurs d'appareils électriques et électroniques. En savoir + [www.eco-systemes.fr](http://www.eco-systemes.fr)

## Contacts presse

### Eco-systèmes

Audrey Constantin

Tél. : 01 45 05 57 94

[aconstantin@eco-systemes.fr](mailto:aconstantin@eco-systemes.fr)

### Oxygen

Aurélie Jeanne / Priscilia Fartoukh

Té. 01 41 11 37 76 / 37 86

[aureliej@oxygen-rp.com](mailto:aureliej@oxygen-rp.com)